



15690-231 Pantalon grand froid

doublure matelassée - bretelles amovibles - imperméable
 MASCOT® SAFE SUPREME

14 17 222

S	M	L	XL	2XL	3XL	4XL
---	---	---	----	-----	-----	-----

100% polyester
 210 g/m²



Ripstop. Colonne d'eau de > 10.000 mm d'H₂O selon la norme EN ISO 811. Le produit est conforme à la norme EN ISO 20471 et conserve ses qualités jusqu'à 50 lavages domestiques.

Catégorie de lavage industriel B3

Certifications



- Jupe à neige intérieure au niveau des jambes qui protège de la neige et de la saleté.
- Taille très haute sur l'arrière avec un rebord chaud qui monte jusqu'au ventre.
- Longue fermeture zippée avec rabat coupe-vent sur l'extérieur des mollets, facile à utiliser par dessus les bottes.
- Poche genouillères avec insertion des genouillères par le haut et avec rabat protégeant des saletés.
- Coupe-vent, respirant, imperméable grâce aux coutures collées.
- Double certification compatible avec les deux modèles de genouillères MASCOT, SHORT ou LONG, puisque les poches pour genouillères sont ajustables en hauteur.

Technique

Fluorescent(e) avec bandes rétro réfléchissantes transversales en biais. Imperméable, coupe-vent et permettant au corps de respirer. Coutures thermocollées. Doublure matelassée. La taille est plus haute à l'arrière pour une meilleure protection contre le froid. Passants de ceinture. Anneau en D. Braguette zippée. Poches latérales. Poches arrière renforcées, sous rabat avec boutons-pression invisibles. Poche cuisse renforcée et dotée de poches supplémentaires - une poche téléphone intérieure ainsi qu'une extérieure sous rabat avec fermeture aimantée. Poche mètre pliant. Poches genouillères - sous rabat, réglables et avec insertion des genouillères par le haut. Jupe à neige intérieure au niveau de la jambe. Zip sous rabat coupe-vent sur le côté extérieur des jambes. Les genouillères 00418-100, 00718-100, 50451-916 et 20118-915 sont fortement recommandées pour ce modèle. Double certification compatible avec le modèle de genouillères SHORT ou LONG selon la norme EN 14404.

Logo

Ce produit est certifié avec un maximum de 0,4500m² de transferts/logos. Cette surface approuvée de logos ne doit pas être excédée. Les logos placés respectivement à l'avant et à l'arrière doivent représenter au maximum 50% de la surface totale de logo, afin que la certification EN ISO 20471 reste valable. Attention : la zone indiquée ne sert qu'à indiquer l'espace disponible pour le placement du logo. Afin de maintenir la classification du vêtement conformément à la norme EN ISO 20471, les instructions concernant la taille du logo doivent être respectées.

Emplacement logo:

- Logo sur vêtement de travail. Poche arrière gauche. Max 10x5 cm/3,9x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Poche arrière droite. Max 10x5 cm/3,9x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur cuisse gauche. Max 9x5 cm/3,5x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Vertical sur cuisse droite, se lit de haut en bas. Max 25x5 cm/9,8x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur cuisse droite. Max 11x5 cm/4,3x1,9 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur mollet gauche. Max 12x6 cm/4,7x2,3 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Horizontal sur mollet droit. Max 12x6 cm/4,7x2,3 pouces
- Logo sur vêtement de travail. Emplacement spécial. Nous

Utilisateur

contacter pour convenir d'un accord

